

Compte rendu du CTE du 31 Mai 2022



Étaient présents :

Pour la direction : S Le MOING, V BOURQUART, S ROUVERON, H LAPRIE P DROUIN, B ANTIC P Defaye, E Lafont,

Pour l'Alliance du Trèfle : B GREGOIRE et F CAYSSIALS.

1) déclaration liminaire des OS :

Mme GALTIER a lu une déclaration liminaire (voire en annexe) de trois OS de l'établissement, dont l'Alliance du trèfle, regrettant la façon dont sont réorganisées les nouvelles Directions Interrégionales..

Les fusions de DR sont des opérations longues et complexes et l'on perçoit encore des problèmes au niveau des Directions mises en place en 2015.

La légitime inquiétude des agents quant à leur devenir étant renforcée par un manque de concertation et d'information.

Le PDG a pris bonne note de l'avertissement des OS et leur demande de se rapprocher de la DRH pour travailler sur des cas concrets.

2) PV et Secrétaire de séance :

K RIBOD (GCT) est nommé secrétaire de séance.

Les OS ont validé les PV des cinq derniers CTE

S LE MOING a annoncé le retrait de l'ordre du jour du point 4 relatif au télétravail car l'ASP attend toujours un retour du ministère sur le texte.

3) Projet de décision relative à l'organisation générale de l'ASP

Il s'agit en fait de modifier l'article 6 pour faire désormais figurer dans le réseau des directions territoriales, la direction interrégionale Bretagne-Pays de Loire

Hughes LAPRIE actuel DR de Bretagne a présenté le projet de fusion avec P DROUIN DR des Pays de Loire.

Il a insisté sur leur volonté d'associer les agents au projet même si la crise sanitaire n'a pas favorisé la multiplication des ateliers. Des points spécifiques et réguliers ont été réalisés avec les agents et les organisations syndicales. et des ateliers de travail continuent à se dérouler..

Deux objectifs ont été poursuivis

- **se caler sur l'organisation du siège** (DSDA/DDRP/DIREEPS) en créant trois services métiers (service du développement rural (SDR), Service de l'emploi environnement et politiques sociales (SEEPS), service contrôle des aides Agricoles (SCAA) et service des affaires générales (SAG)
- **maintenir l'équilibre entre les deux sites.** En nommant deux chefs de service à Rennes et deux à Nantes. :
- **Questions des OS :**
- **Impression des agents de Nantes de redevenir un bureau de la DR de Bretagne ?**
 - o Pascal Drouin a affirmé que le site de Nantes sortait grandi de la fusion par un équilibre au niveau des chefs de service mais aussi par une augmentation des cadres intermédiaires.
- **Pourquoi le chef du service SAG n'a pas d'adjoint ?**
 - o La Responsable Administrative et Financière de Nantes a pris en charge l'ensemble du service au départ du RAF de Rennes il y a déjà plusieurs mois. Il y a nécessité

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr

Compte rendu du CTE du 31 Mai 2022



de mettre en place des personnes ressource à Nantes et Rennes pour la suppléer sans pour cela leur donner le titre d'adjoint.

- **Pourquoi le pôle paiement agricole FEADER n'est pas rattaché au SDR ?**
 - o L'ensemble des paiements est réalisé à Rennes et il n'y a pas d'agent qui effectue ces tâches à temps plein.
- **Pourquoi les agents candidatant à des postes d'encadrement ont dû fournir des CV et subir des tests ?**
 - o S ROUVERON a affirmé qu'elle a préféré ouvrir une bourse aux postes plutôt que de nommer arbitrairement des agents. Les postulants ont été accompagnés pour réaliser leur CV et les tests ont été vus par eux comme un outil de progression pas comme un test de compétences. Ce dispositif a en outre permis de valider des promotions.
- **Que signifie exactement la mise en cohérence des RIALTO ?**
- L'objectif n'est pas une harmonisation au cordeau des RIALTO des sites, mais rapprochement qui tient compte des réalités du terrain (particularités, décalage horaires, jours fériés spécifiques)
 - **Résultat du vote : avis rendu positif :**
 - **vote contre 2 (FSU) abstention 7 (CGT/CFDT/AT)**

4) Projet de décision relative au CSA de proximité

Il s'agit en fait de décliner une directive nationale, et de faire prendre au PDG une décision instituant des Comités Sociaux d'Administration aux niveaux des sites six mois avant la date des élections. Seront donc créés ;

- un CSA siège (regroupant Limoges et Montreuil) ainsi qu'une formation spécialisée SSCT (santé, sécurité, condition de travail) justifiée par les effectifs.
- Un CSA dans toutes les directions régionales ; élection sur sigle si l'effectif est inférieur à 100 agents et sur liste pour 4 d'entre elles (AURA /NAQ /Occitanie /HDF).
- Pour les 4 Directions interrégionales, une contrainte technique liée à leur création trop tardive par rapport aux élections, oblige à maintenir un CSA dans les 9 sites.

Questions des OS :

- **Y aura-t-il un règlement intérieur propre à ses CSA locaux ?**
- **Comment s'applique la parité sur un scrutin sur sigle ?**
 - o La DRH interroge le ministère sur ses deux sujets
- *L'Alliance du trèfle pense qu'il sera utile de pouvoir rapidement réunir des CSA communs dans les directions interrégionales pour traiter des sujets propres à l'ensemble de leurs sites. Une solution pourrait être de fusionner les CSA de sites élus au sein d'une seule instance.*
- *Elle s'interroge aussi sur l'opportunité de la suppression du CHSCT Arborial, qui va reporter les discussions dans les diverses formations spécialisées SSCT des organismes (FAM/ASP/ONF...) et pourrait aboutir à des décisions antagonistes !*
 - **Résultat du vote : avis rendu positif :**
 - **vote contre 4 (FSU et CGT) pour 5 (CFDT/AT)**
- **Le prochain CTE aura lieu en présentiel à Montreuil !**

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr